

Madame Christiane VINCIGUERRA – CERAMI
Madame Béatrice LECOURT – CAPDEVILLE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Inspectrices d'Académie - Inspectrices Pédagogiques Régionales de sciences de la vie et de la Terre,

à Mesdames les professeures et Messieurs les Professeurs des sciences de la vie et de la Terre des collèges et lycées publics et privés sous contrat d'association,

s/c de Madame la cheffe d'établissement, Monsieur le Chef d'établissement.

Nice, le 12 septembre 2022

Objet : lettre de rentrée

Rectorat de Nice

Béatrice Lecourt - Capdeville
06 20 43 78 15
Mail : beatrice.lecourt-capdeville@ac-nice.fr

Christiane Vinciguerra - Cerami
IA-IPR de SVT
Tél : 06 20 43 78 37
Mail : christiane.vinciguerra-cerami@ac-nice.fr

Adresse : 53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Partie commune à toutes les disciplines

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux personnels au sein de notre académie.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis, malgré le contexte encore préoccupant, le maintien d'une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite des élèves qui vous étaient confiés.

Lors de l'année scolaire précédente et grâce à votre professionnalisme que nous tenons à saluer, les élèves ont été bien préparés aux épreuves terminales des différents examens qui se sont très bien déroulées.

La lutte contre les inégalités concerne tous les niveaux de l'Ecole, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap ou des inégalités entre filles et garçons. L'attention que vous portez au principe d'éducabilité, à l'inclusion, à la lutte contre le décrochage et à la lutte contre toutes les discriminations reste une priorité aussi bien dans la classe que hors la classe.

Actuellement, la diffusion très importante d'opinions et de croyances via Internet et particulièrement via les réseaux sociaux peut mettre à mal les valeurs de notre République ; par conséquent, l'acquisition d'un esprit critique par les élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel du 30 juin 2022, détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

L'évaluation

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages.



2 /
10

L'évaluation nationale en mathématiques et en français, partagée au sein des équipes pédagogiques, constitue un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont vous avez la charge.

Au collège, elle se déroule entre le 12 et le 30 septembre 2022 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement entre le 12 et le 30 septembre 2022 qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Lien : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à faire évoluer, si besoin est, collectivement le projet d'évaluation du contrôle continu. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour continuer à vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et l'évaluation des apprentissages, déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable de mettre en œuvre Devoirs faits au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves, qu'il convient de construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours de l'élève, sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

La continuité pédagogique

Pour appuyer vos pratiques, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national.

<https://eduscol.education.fr/95/continuite-pedagogique>

La formation

La rentrée 2023, c'est aussi le déploiement de l'Ecole Académique de la Formation Continue, laquelle a pour mission de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune. La consultation du programme académique de formation passe exclusivement par l'espace dédié EAFC du site académique. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>.

Vous pouvez vous abonner aux formations qui vous intéressent, et lors de la mise en œuvre d'une session vous serez sollicité(e) pour confirmer votre pré-inscription en connaissant le lieu et la date de la formation. Après aval de votre chef d'établissement, vous recevrez un ordre de mission pour la formation. Nous vous recommandons de consulter ce programme, si ce n'est déjà fait, et de vous abonner à ce qui vous convient de manière à envisager les premières sessions dans les délais les plus adaptés. Nous partageons l'importance que vous accordez à votre développement professionnel, c'est pourquoi nous avons travaillé à répondre aux besoins exprimés et à enrichir et renouveler considérablement l'offre de formation.



3 /
10

Nous restons à votre écoute et vous assurons de tout notre soutien pour vous accompagner et encourager toutes les initiatives au service de la réussite de tous les élèves.

Les sciences de la vie et de la Terre

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons aux professeures et professeurs, ainsi qu'aux personnels de laboratoire, une très bonne année scolaire.

Madame Frédérique Ferry assure pour la deuxième année à nos côtés la fonction d'IA-IPR de SVT.

Les fondamentaux de la discipline

Dans notre société où la technologie, et notamment les réseaux sociaux, ont amplifié de manière exponentielle les formes de communication et les informations, il est souvent difficile de s'y retrouver. Le développement de l'esprit critique reste un enjeu fondamental pour que chaque élève devienne un citoyen averti et responsable.

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre a pour ambition, autour de concepts fondamentaux, de permettre l'acquisition d'une culture scientifique solide nécessaire à l'éducation citoyenne et à la préparation de l'élève à une poursuite d'études réfléchie dans l'enseignement supérieur.

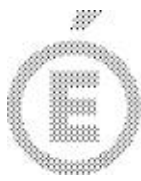
L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre s'inscrit aussi dans une démarche plus large au service de construction des parcours éducatifs des élèves. L'éducation au développement durable, à laquelle notre discipline contribue largement à travers les enseignements et la mise en œuvre de projets interdisciplinaires, s'inscrit dans cette dynamique.

L'enseignement des SVT dans le contexte actuel

L'élaboration de nos programmes, tant en collège qu'en lycée, est spiralaire. C'est pourquoi nous vous demandons d'établir un état des lieux sur le degré de maîtrise des compétences et des connaissances associées, pour permettre à l'élève soit de les acquérir si cela n'a pas été fait, soit de les réinvestir, lorsqu'elles ont été acquises, afin de les compléter ou d'en construire des nouvelles. Afin d'assurer une continuité des apprentissages au service du parcours de l'élève, une concertation, notamment entre les professeurs/professeures de seconde et ceux de collège d'une part et ceux de collège et d'école d'autre part serait aussi souhaitable.

Nous rappelons que les activités expérimentales, qui légitiment la nécessité de l'existence de groupes à effectifs réduits, ainsi que les sorties de terrain, doivent continuer, à occuper **une place centrale** dans l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre. Elles sont garantes d'une formation scientifique rigoureuse et digne de ce nom ; elles contribuent à entretenir la motivation des élèves tout en leur permettant d'acquérir des compétences expérimentales et citoyennes telles que celles, entre autres, relatives à l'éducation à la santé, à la sécurité et aux risques.

Intégrer le numérique dans les situations d'apprentissage permet aussi de diversifier les pratiques et favoriser la différenciation pédagogique auprès des



4 /
10

élèves. Vous avez expérimenté ces dernières années de nouvelles modalités d'enseignement, liées à l'utilisation des outils numériques, en articulant des temps synchrones et asynchrones. Nous vous invitons à poursuivre l'exploration des champs des possibles autour du numérique au service de la réussite des élèves.

Le numérique est par ailleurs un enjeu fondamental de la formation des élèves en sciences de la vie et de la Terre. Sans se substituer aux investigations du réel, l'usage des pratiques et des outils numériques les complètent car il permet aux élèves de mieux appréhender certains champs actuels des sciences du vivant et de la Terre, tout en contribuant à leur éducation aux médias et à l'information.

Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) définit les compétences numériques et leur niveau de maîtrise progressive à développer au cours de la scolarité. La généralisation du dispositif Pix est déployée grâce à la mise en œuvre de parcours permettant d'identifier le niveau et les besoins de tous les élèves, du cycle 4 au lycée, et d'obtenir la certification des compétences numériques en fin de 3ème et du cycle terminal. <https://eduscol.education.fr/721/cadre-de-referance-des-competences-numeriques>

Nous vous rappelons que de nombreuses productions numériques, dont certaines ont été conçues dans le cadre de la continuité pédagogique, peuvent être utilisées en classe lors de phases d'enseignement en présentiel ou en distanciel. Elles sont disponibles sur le site académique des SVT.

Une évaluation positive au service de la réussite du parcours de formation des élèves et de la persévérance scolaire

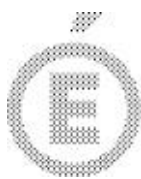
L'évaluation s'inscrit au quotidien dans l'accompagnement de l'élève et dans la construction de ses apprentissages. Par différentes modalités qu'elle revêt, elle a comme objectifs d'encourager l'élève, de contribuer à sa motivation et de participer activement à la lutte contre le décrochage scolaire. Pour que l'évaluation soit efficace, il est recommandé, aussi bien en lycée qu'en collège, de l'associer à des descripteurs précis et explicites dans des contextes variés afin d'identifier pour chaque compétence les niveaux à faire acquérir. Des stratégies diversifiées impliquant l'élève dans des processus d'évaluations diagnostique et formative sont essentielles pour individualiser l'accompagnement de chacun.

Les orientations actuelles de notre enseignement

Les thématiques figurant dans les programmes de collège et de lycée visent des concepts similaires. Mais l'acquisition de ces derniers, abordés dès le cycle 3, nécessite des degrés différents de maturité et impose d'y revenir à plusieurs reprises. C'est donc à travers une programmation spiralaire que ceux-ci sont revus plusieurs fois, avec des ambitions différentes et dans des contextes variés. Afin de faciliter l'appropriation de ces concepts par l'élève, il sera cependant important, à chaque fois qu'ils seront abordés, d'établir un diagnostic et de s'appuyer sur les prérequis pour ensuite les enrichir.

➤ Au lycée

Les programmes sont conçus pour laisser une large part à votre initiative et à celle des équipes disciplinaires et interdisciplinaires. Pour veiller à traiter l'intégralité des programmes et permettre à l'élève d'avoir une vision d'ensemble et non fragmentaire du monde qui l'entoure, il est recommandé de ne pas avoir une approche linéaire.



5 /
10

Concernant l'épreuve du Grand Oral, nous avons prévu de continuer un accompagnement disciplinaire. Un groupe interdisciplinaire académique de formatrices et formateurs pourra aussi intervenir à la demande des chefs / cheffes pour former les communautés éducatives des lycées.

Des ressources auxquelles notre académie a participé sont disponibles sur le site EDUSCOL.

<https://eduscol.education.fr/1664/programmes-et-ressources-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre-voie-gt>

Nous rappelons enfin que de nombreux documents

d'accompagnement sont également disponibles sur la page Eduscol

<https://eduscol.education.fr/1750/programmes-et-ressources-en-enseignement-scientifique-voie-g>

Nous informerons très prochainement sur le calendrier des épreuves terminales du baccalauréat et des éventuels allègements.

➤ **Au collège**

Les programmes de collège ont été consolidés pour proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur les questions en relation avec l'éducation au développement durable. Nous vous rappelons que ces programmes peuvent s'articuler autour de l'un des cinq fils narratifs ou « fils verts » (l'air - l'eau - la Terre - le feu - la vie), susceptibles de devenir communs aux professeurs de tous les enseignements dispensés au collège. On s'assurera que les attendus de fin de cycle, étudiés en sciences de la vie et de la Terre, soient acquis pour permettre aux élèves de comprendre le monde qui les entoure. Ces connaissances fondamentales constitueront une base solide indispensable pour mieux intégrer les questions environnementales au lycée et agir en tant que citoyens responsables.

SVT, discipline non linguistique

L'enseignement des SVT en langue étrangère contribue à accroître la formation scientifique des élèves tout en les familiarisant à la culture d'un pays et en favorisant l'ouverture européenne et internationale. Les sciences de la vie et de la Terre, peuvent être enseignées en langues étrangères ou régionales tant au collège dans le cadre des classes Bilangues (cycle 3), des classes Langues et Cultures Européennes (LCE en cycle 4) et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qu'au lycée en sections européennes (SELO) ou en dehors de ces sections. Les professeurs ayant obtenu une certification complémentaire peuvent enseigner en DNL/langue étrangère sur un temps ne dépassant pas plus de 50% du volume horaire de l'enseignement considéré.

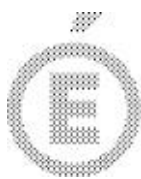
Les professeurs qui possèdent cette certification sont invités à **contacter par courriel l'inspection pédagogique régionale de SVT** durant le mois de septembre, en précisant la langue de spécialité.

Ceux d'entre vous qui enseignent auprès d'élèves **en DNL SELO** doivent **se manifester** au plus tôt pour connaître les thèmes retenus pour le baccalauréat. Nous remercions par avance les professeurs qui préparent leurs élèves de terminale à obtenir de l'indication « Discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante » (DNL hors SELO) à nous **contacter**.

Ceux ou celles d'entre vous qui ont une compétence en langue étrangère, peuvent passer l'examen de certification complémentaire.

Les modalités d'inscription peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.ac-nice.fr/certification-complementaire-121609>



6 /
10

Les modalités de l'épreuve du baccalauréat et des ressources pédagogiques sont disponibles sur le site académique (onglet « En classe – Enseigner en DNL »).

Textes de référence :

- Cadre général de l'évaluation spécifique de contrôle continu
Bulletin officiel n°31 du 26 août 2021
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121395N.htm>
- Ajustements
Bulletin officiel n°42 du 12/11/2021
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo42/MENE2128670N.htm>
- Foire aux questions FAQ du 03/12/2021
<https://eduscol.education.fr/document/12346/download?attachement>

SVT et éducation à la santé et à la sexualité

L'éducation à la sexualité, inscrite dans le Code de l'éducation (articles L 312-16 et 121-1) définie par la circulaire du 17 février 2003 et précisée par celle du 12 septembre 2018 est une composante du parcours éducatif de santé. L'éducation à la sexualité peut s'inscrire dans tous les enseignements, notamment celui de sciences de la vie et de la Terre. Pour faciliter sa mise en œuvre, des stages établissements mais aussi des stages individuels sont proposés par le plan de formation académique.

On vous rappelle que depuis la rentrée 2018, est mis en place un service sanitaire qui forme tous les étudiants futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire.

Ces derniers ont à réaliser des actions concrètes de prévention auprès des élèves des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire. Dans notre académie ils interviendront cette année sur les thématiques suivantes :

- alimentation et activité physique : cycle 3 et cycle 4 et lycée ;
- hygiène et prévention : cycle 3, cycle 4 et lycée ;
- santé sexuelle : cycle 4 et lycée.

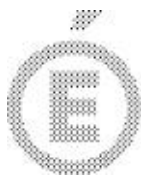
Vos chefs d'établissement ont été informés pour s'inscrire via une plateforme « service sanitaire » mise à leur disposition par l'ARS.

SVT et réglementation

Il est impératif de privilégier les sorties sur le terrain et les activités pratiques en tenant compte du cadre réglementaire et du respect des consignes sanitaires.

Dans le cas de manipulations impliquant un risque chimique au laboratoire comme en salle de classe, les enseignants, les personnels de laboratoires ou les élèves, doivent respecter les dispositions réglementaires publiées par l'ONS (l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement). Nous vous demandons en particulier d'être attentifs aux consignes de sécurité et de ne pas utiliser par exemple, une flamme pour porter à ébullition certains produits inflammables.

Il sera aussi interdit d'utiliser le gel hydroalcoolique, inflammable, lorsque des manipulations nécessiteront une source de chaleur. Pour respecter les consignes sanitaires, les élèves se laveront donc les mains avec de l'eau et du savon. Par contre, si vous prévoyez des manipulations avec des montages électriques, il ne faudra pas utiliser l'eau et le savon dans les salles où ces dernières sont prévues ou alors être vigilant aux distances à respecter.



7 /
10

Il est aussi rappelé que la décoloration des feuilles par l'éthanol bouillant ne peut être réalisée qu'au laboratoire et sous hotte aspirante, avec une colonne de distillation, disponible au laboratoire de chimie. Les personnes impliquées dans cette manipulation doivent bien évidemment être munies des équipements de protection individuelle (EPI - cf. aussi le document ONS). Ceci en amont de la séance de travaux pratiques et en dehors de la présence des élèves.

Nous rappelons qu'il existe des alternatives à cette méthode, voire à d'autres qui aussi peuvent présenter des risques. Elles sont proposées par des enseignants de différentes académies sur le site sécurité de Toulouse :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/quoi-de-neuf>

Par ailleurs, les règles relatives à la pratique de la dissection précisent qu'il est possible de disséquer des invertébrés (à l'exception des céphalopodes) et des vertébrés ou produits de vertébrés destinés à l'alimentation. La dissection d'animaux morts élevés à seule fin d'expériences scientifiques n'est plus permise.

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634

Textes officiels à imprimer et afficher dans le laboratoire de SVT et dans toutes les salles de travaux pratiques :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/50/2/ONS-La-prevention-du-risque-chimique_391502.pdf

Olympiades de géosciences et de biologie

Géosciences :

Le concours est ouvert à l'ensemble des élèves de la série générale sur la base du volontariat. La préparation aux olympiades de géosciences permet de développer le goût des sciences chez les lycéens, de favoriser l'émergence d'une nouvelle culture scientifique autour des géosciences et de souligner le lien étroit entre les géosciences et l'éventail des métiers qui leur sont associés. Nous vous incitons donc, à faire participer vos élèves aux olympiades de géosciences car les intérêts sont nombreux et non négligeables dans leur choix d'orientation à la fin de la classe de première.

Nous remercions les professeurs qui avaient préparé leurs élèves à ce concours académique et national.

Des informations sur les calendriers des épreuves des olympiades académiques, nationales et internationales et sur les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

Lien : <https://eduscol.education.fr/cid46899/olympiades-nationales-de-geosciences.html>

Les Olympiades Nationales de Biologie :

Les Olympiades Nationales de Biologie (ONB) sont un concours qui invite les élèves à réaliser un projet scientifique et expérimental en relation avec le thème de l'année, « l'eau et le vivant ». Ce concours est ouvert sur la base du volontariat aux lycéens de première et de terminale de la série générale, aux élèves des séries technologiques STL et ST2S de l'enseignement public et privé sous contrat. Des chercheurs de l'EURLife (Université de Nice) pourront répondre aux questions des élèves engagés dans l'aventure.

Nous remercions à nouveau les professeurs et les élèves qui ont participé à la deuxième édition 2021-2022 et félicitons plus particulièrement les lauréats



8 /
10

académiques du lycée François d'Assise- Nicolas Barré de Monaco pour leur deuxième place nationale.

Liens pour avoir plus de précisions sur les épreuves nationales et internationales :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/svt/?p=3628>

<https://olympiadesdebiologie.fr/>

<https://eduscol.education.fr/1958/olympiades-nationales-de-biologie>

Partenariat avec l'enseignement supérieur

La Lithothèque Provence – Alpes – Côte d'azur

La Lithothèque PACA est un site à vocation pédagogique placé sous la responsabilité de l'Inspection Pédagogique Régionale de Sciences de la vie et de la Terre des académies d'Aix-Marseille et de Nice. Sans cesse actualisée, elle aide à la conception et la réalisation des classes de terrain et contribue à la compréhension de l'environnement géologique de notre région. C'est le fruit du travail d'un groupe d'enseignants de collège et lycée des deux académies et des universités Aix-Marseille (AMU) et Côte d'Azur (UCA). <http://www.lithotheque.ac-aix-marseille.fr/>

EDUMED

Le projet structurant « Observatoire EDUMED » (IDEX JEDI, Université Côte d'Azur) consiste à mettre en œuvre une interface web basée sur des données de recherche en géosciences concernant le bassin méditerranéen, orientée vers l'éducation au risque naturel de l'École à l'Université. Qu'elles soient sismologiques, météorologiques, océanographiques ou hydrologiques, les données mises à disposition sont didactisées, accompagnées de fiches d'activités et d'outils destinés à faciliter leur exploitation par les professeurs de l'enseignement secondaire ou/et de l'enseignement supérieur et par leurs élèves ou leurs étudiants. L'Observatoire EDUMED s'implique également dans la formation d'enseignants (en France et à l'étranger) sur la thématique des géosciences et sur la sensibilisation aux risques naturels. Ces formations intègrent aussi un accompagnement des enseignants et des élèves depuis l'installation d'appareils de mesure jusqu'à l'analyse des données.

<http://edumed.unice.fr>

Ressources

Ressources académiques et régionales

Nous vous recommandons de **consulter régulièrement le portail académique de SVT** ainsi que les autres sites académiques ou régionaux présentant de très nombreuses ressources utiles à la construction de vos séances.

- Portail académique de SVT :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/svt/>

- Géoazur :

<https://geoazur.oca.eu/fr/acc-geoazur>

- Ressources scientifiques et conférences en ligne produites dans le cadre de **l'Année de la Biologie 2021-2022**

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/cast/annee-de-la-biologie-2021-2022/>

<https://www.cote-azur.cnrs.fr/fr/annee-de-la-biologie-2021-2022>



9 /
10

- Observatoire océanologique de Villefranche sur Mer :
<http://www.obs-vlfr.fr/web/index.php>
- Édusismo-Provence :
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_100171/accueil
- Éducation au développement durable
<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/>
- Éducation à la sexualité – Égalité Filles – Garçons
<https://www.ac-nice.fr/education-la-sexualite-121772>
<https://www.ac-nice.fr/l-egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-121785>
- Culture Scientifique et Technologique dans l'Académie de Nice
<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/cast/>

Ressources nationales

- Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=87302
- Dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale :
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/8/16/ESRH1108876D/jo/texte/f>
- Rapport remis par Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po Paris au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : "Faire du grand oral un levier de l'égalité des chances", lundi 24 juin 2019.
https://cache.media.education.gouv.fr/file/Bac_2021/82/3/rapport_grand-oral-cyril-delhay_1145823.pdf
- Bio –Géo – Ressources pour l'enseignement des SVT (nombreux sites) :
<http://acces.ens-lyon.fr/biogeo/accueil.htm>
 - Planet Vie : <https://planet-vie.ens.fr/>
 - Planet Terre : <http://planet-terre.ens-lyon.fr/>
 - ACCES (Actualisation Continue des Connaissances des Enseignants en Sciences), plateforme pédagogique : <http://acces.ens-lyon.fr/acces>
- Editions du BRGM présentées sur la chaîne YouTube de la SGF
<https://www.youtube.com/watch?v=l58xAz4Ky5c>
- L'observatoire agricole de la biodiversité : <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/>
- la plateforme inter gouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : <https://www.ipbes.net/>
- Observatoire des saisons : <http://www.obs-saisons.fr/>



- E-Bug : ressources éducatives concernant les gestes barrières, différents aspects de la pandémie COVID 19, les microorganismes, la transmission, la prévention, le traitement des infections et une seule santé :

www.e-bug.eu/fr-fr

Ressources universitaires

- Collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/college/index.htm>

- Vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.canal-u.tv/>

10 /
10

Chères et chers collègues, nous restons à votre écoute et nous vous assurons de tout notre soutien pour vous permettre de dispenser auprès des élèves qui vous sont confiés, un enseignement participant à la valorisation des sciences qui est indispensable pour promouvoir et préserver les valeurs de notre République.

Béatrice Lecourt-Capdeville

Christiane Vinciguerra-Cerami

Frédérique Ferry